

BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

10 000 francs - 100 nouveaux francs BDF type 1955 « Bonaparte » BDF195502

Recto



Filigrane vu côté recto et par transparence face à la lumière



Verso



10 000 francs - 100 nouveaux francs BDF type 1955 « Bonaparte » BDF195502

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
6 février 1959	15 juillet 1959	4 janvier 1960	30 avril 1971

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Cette coupure résulte de l'ajout, sur le 10 000 francs type 1955 « Bonaparte », d'une mention indiquant, en rouge, une nouvelle valeur exprimée en « nouveaux francs ». Elle fut mise en circulation six mois avant le changement effectif de monnaie afin, d'une part, d'habituer la population aux nouveaux chiffres (division par 100), et d'autre part, de maintenir le cours légal du billet dès la mise en place officielle du « nouveau franc » (1 ^{er} janvier 1960). Cette surcharge facilita ainsi la transition sur les plans psychologiques et comptables.
--	---

Papier	format en mm	92 x 172	force en g/m ²	52	nature	ramie
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	-------

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette et la surcharge, et en noir pour les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette et pour les signataires et signatures.
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).

Illustrations	recto	Portrait de Napoléon Bonaparte (1769 – 1821) en Général, d'après une esquisse de Jacques-Louis David, devant l'Arc de Triomphe qu'il fit ériger à la gloire de ses armées.
	verso	Portrait de Napoléon Bonaparte à l'identique et superposée à celle du recto ; dôme des Invalides où reposent ses cendres.
filigrane		Tête de Napoléon Bonaparte en Premier consul, d'après un portrait peint en grisaille par Pierre-Joseph Sauvage.
Indices		Numéro (sur le billet ci-dessus : 79250), série (T.142), numéro de contrôle (354379250) et date de création (B.30-10-1958.B.)
Signataires		Secrétaire général, contrôleur général, caissier général

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto et verso dessinés par Clément Serveau, filigrane dessiné par A. Faugières (agent Banque de France)
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce par Jules Piel, couleurs du verso Robert Armanelli.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	<p>Une combinaison de signataires</p> <p>a) Pol Gargam – Gaston Goüin d'Ambrières – Paul Favre-Gilly</p>
	<p>Montant total autorisé en création</p> <p>300 milliards de francs, soit 30 millions de billets (12 alphabets de 2,5 millions de billets).</p> <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces billets ont été produits avec des numéros de série (alphabets 141 à 152) autorisés antérieurement pour le 10 000 type 1955 « Bonaparte » ; ils ont été imprimés directement avec la mention rouge « contre-valeur de 100 nouveaux francs » facilitant le passage à la nouvelle monnaie. - Un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).